

Depuis 2017, le Service public d'Éducation est malmené et si l'annonce récente du renoncement à la suppression de 4000 emplois d'enseignant-es dans le cadre de la préparation du budget 2025 est une première étape, elle ne peut conduire à passer sous silence l'ampleur des suppressions depuis 2017. Au niveau national, pour des baisses d'élèves très limitées, près de 9000 emplois ont ainsi été supprimés dans le Second degré, 136 dans notre académie, avec comme conséquences la dégradation des conditions d'encadrement. Les 28 suppressions d'emplois annoncées pour la rentrée 2025 vont évidemment conduire aux mêmes effets, là où la baisse démographique aurait pu améliorer les conditions d'apprentissage.

En outre, les réformes engagées mettent gravement à mal le système éducatif et marquent le renoncement à l'ambition générale d'élévation des qualifications et de démocratisation de la réussite scolaire. Elles sont fortement rejetées par une large majorité des personnels. Au collège, la volonté d'interdire la poursuite de la scolarité pour plus de 15 % des élèves dans l'une des trois voies du lycée, via un DNB couperet, était inacceptable, socialement et scolairement. Que la ministre Borne y renonce est un premier pas, que nous mettons à l'actif de nos mobilisations, mais la réforme dite du « choc des savoirs » doit être abandonnée dans son ensemble au profit d'un allègement des effectifs dans les classes, dans toutes les disciplines. Le renoncement aux groupes de niveau en 4ème et 3ème doit s'accompagner aussi de celui de l'organisation de groupes de niveau en 6ème et 5ème, car les professeurs refusent de trier les collégien·nes dès la sixième puisqu'ils connaissent les résultats désastreux que cela engendre, largement documentés par la recherche. Quant aux classes prépa Seconde, inutile d'attendre un an de plus pour les supprimer, leur sort est réglé.

Au lycée, la réforme Blanquer a profondément déstructuré les apprentissages, renvoyant les jeunes à des choix précoces déterminants pour leur avenir dès la fin de la classe de Seconde. Le bilan que l'on peut établir sur les choix des spécialités notamment scientifiques montre un renforcement des déterminismes sociaux et de genre. Le contrôle continu a altéré le lien pédagogique et met les lycéen·nes sous pression empêchant la sérénité nécessaire aux apprentissages. D'autant que les incertitudes et craintes liées à Parcoursup pèsent désormais sur les jeunes et leurs familles de plus en plus tôt. Tou·tes ont bien compris que Parcoursup vise à limiter l'accès à l'enseignement supérieur. La visibilité offerte par Parcoursup à des formations privées sans aucune garantie sur la qualité de la formation, ou la réalité du niveau de certification, n'est pas acceptable. Si la ministre affiche aujourd'hui une volonté tardive mais louable d'opérer des vérifications, il n'en reste pas moins que cette offre émanant du privé prospère sur l'insuffisance des places offertes dans l'enseignement supérieur public dans lequel Emmanuel Macron a refusé d'investir face à l'afflux des étudiant·es. La situation des universités publiques, contraintes de réduire le contenu des maquettes de formations ou d'en supprimer, est aujourd'hui inquiétante et révoltante.

D'autre part, le projet de réforme du recrutement des enseignant-es à Bac+3 suscite un profond rejet chez les professeur·es du Second degré. Un recrutement l'année de la licence amorcerait une baisse du niveau du recrutement inédite alors même que les

savoirs se complexifient tout comme les situations d'apprentissage. Un tel recul irait de pair avec le renoncement à considérer les enseignant-es comme des spécialistes, capables de concevoir les démarches didactiques les plus pertinentes pour en faire des exécutant-es mettant en œuvre des pratiques standardisées et appauvries qui ne pourraient conduire qu'à de nouveaux reculs des performances de notre système éducatif. Relancer l'attractivité de nos métiers ne passe pas par un abaissement du niveau de recrutement mais par la hausse des salaires et l'amélioration des conditions de travail. La volonté du gouvernement Bayrou de diminuer de 10 % la rémunération des agent-es publics en arrêt maladie, ou les annonces de la ministre Borne sur les mutations et les rythmes scolaires envoient au contraire des signaux très négatifs.

Enfin, si des réécritures de programmes devaient aboutir, elles ne le pourraient qu'après un temps de consultation sincère des professeur-es et de leurs organisations syndicales représentatives en respectant le dialogue au sein des instances, ce qui nécessite a minima de ne pas les conduire dans l'objectif de la rentrée 2025. De nouveaux programmes nécessitent de nouveaux manuels, dont la labellisation envisagée par les précédent-es ministres dans le cadre du « choc des savoirs » n'apporterait rien. En revanche leur financement au lycée se posera. Nous réaffirmons ici notre attachement et celui des enseignant-es au manuel papier et à notre souhait de voir perdurer le financement de la Région pour l'équipement des établissements. Au moment où l'exposition aux écrans des jeunes est jugé excessif par beaucoup, il serait paradoxal de leur imposer des manuels numériques.